

SAS ADS  
Société par Actions simplifiées  
au capital de 90.000 Eu  
5, Rue Henry Bécquerel  
ZAC de Ther  
60000 BEAUVAIS  
R.C.S. : B 412 578 007

certifiée conforme

*[Signature]*

60 - 01  
Greffé du Tribunal  
de Commerce de Beauvais  
DÉPÔT N°

290703

DU 25 MARS 2009

PROCES VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
DU 3 MARS 2009

R.C.S. Beauvais  
N° de gestion

2006 3405

Le 3 Mars, à 10 heures, les associés de ADS, société par actions simplifiées au capital de 90.000 €, divisée en 250 parts sociales de 360 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au 5, Rue Henry Becquerel ZAC de Ther 60000 BEAUVAIS, sur convocation de la Présidence.

Madame Arlette LESUEUR, préside la séance en sa qualité de Présidente.

La feuille de présence qui a été émargée par chaque associé en entrant en séance permet de constater que les associés suivants sont présents :

|                             |                           |
|-----------------------------|---------------------------|
| LESUEUR Arlette, associée   | propriétaire de 25 parts  |
| DERNE Marie Claude associée | propriétaire de 113 parts |
| PACAUD Jean Michel associé  | propriétaire de 112 parts |

La Présidente constate que les associés présents possèdent 250 parts sociales, soit la totalité des parts composant le Capital Social.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame la Présidente dépose sur le bureau de l'Assemblée :

- La Feuille de présence

Madame la Présidente rappelle ensuite l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Nomination du Commissaire aux Comptes titulaire et nomination du Commissaire aux Comptes suppléant : .

Cette lecture terminée, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes, à l'ordre du jour :

*[Signature]*  
*[Signature]*

## PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer pour une durée de six exercices sociaux et ce, à compter de l'exercice arrêté au 31/12/2008,

En remplacement de :

- Monsieur HESSE François, 1, rue de l'Egalité 77680 ROISSY EN BRIE, Commissaire aux comptes titulaire

Et de

- APLITEC 4, Rue de Jemmapes 75010-PARIS, Commissaire aux Comptes suppléant

1°) En tant que Commissaire aux Comptes titulaire :

- Monsieur Paul TEBoul, 1, rue Louis Blanc-95260-BEAUMONT SUR OISE
- Né le 17 Décembre 1949 à FEZ-Maroc-de nationalité Française

2°) En tant que Commissaire aux Comptes suppléant :

- Monsieur Jean-Louis HEMMER 24, rue des Réservoirs-78000-VERSAILLES
- Né le 13 novembre 1939 à AISEREY 21- de nationalité Française

Les formalités subséquentes seront enregistrées et déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de BEAUVAIS.

La collectivité des actionnaires a mandaté la Présidente, Madame Arlette LESUEUR, pour effectuer ou faire effectuer les formalités relatives aux précédentes résolutions.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.